

## QUALITE - SECURITE

### Formation sécurité pour l'encadrement

#### Objectifs :

- Améliorer la connaissance et la gestion des risques de leur secteur
- Préciser la répartition des rôles et des responsabilités en matière de sécurité.
- Maintenir et compléter le niveau des connaissances théoriques, pratiques.
- Favoriser le développement de l'esprit de prévention auprès des personnels

#### Programme :

### La fonction pontier, élingueur

#### Technologie des élingues

- les différents types d'élingues ; câble, chaîne, corde (naturelle, synthétique), sangle
- technologie et résistance
- règles d'utilisation
- entretien et stockage
- vérifications périodiques

#### Les appareils de levage

- les différents types : manille, piton, anneau, crochet, palonnier, aimants.....
- règles utilisation et précautions particulières.

#### L'élingage

- notions de force et éléments de physique
- les angles d'élingage : les efforts engendrés dans les systèmes d'élingage.
- les différentes prises ainsi que les techniques d'amarrage.
- utilisation des élingues à brins multiples, et estropes.
- les consignes spécifiques liées à l'élingage des charges et à leur transport.

#### Consignes de sécurité

- vérifications journalières.
- les consignes spécifiques liées à l'élingage des charges et à leur transport.

### Le travail en hauteur

- Description des travaux concernés
- Les obligations pour effectuer les travaux en hauteur
- Mesures de prévention
- Textes et normes concernés

Ceci est un exemple de formation réalisable. N'hésitez pas à nous consulter pour toute modification.

ARA-Formations contact@araformations.com

Jean Marc Déléage jdeleage@araformations.com

☎ 06 80 30 71 33

Tous les programmes sur le site www.araformations.com

ARA-Formations ■ SARL au capital de 18000€ ■ 508 290 798 RCS St Etienne ■ Siège social : 8 rue Clos Badinand 42290 Sorbiers

## L'analyse des risques

- La détection des risques dans l'entreprise
- L'évaluation des risques
- La mise en place de mesures correctives
- La réalisation et le suivi

## La responsabilité en matière de sécurité

- Les principes de la responsabilité
  - Responsabilité pénale
  - Les codes et la procédure judiciaire
- La responsabilité civile
  - La faute inexcusable : caractéristiques et conséquences
- La responsabilité pénale
  - Les infractions
  - Les délits
    - La maladresse
    - L'imprudence
    - L'inattention
    - La négligence
    - Le manquement
  - La mise en danger d'autrui
- La délégation de pouvoir
  - Les caractéristiques de la délégation : compétence, autorité, moyens
- Les peines applicables
  - Les amendes et l'emprisonnement
  - Les peines applicables aux personnes morales
- Que faut-il faire pour éviter les risques pénaux ?
  - La prévention des risques professionnels
  - L'analyse des risques de l'entreprise
  - Le document unique : établissement / utilisation / mise à jour
  - La liste des produits et des postes dangereux
  - L'information des salariés sur les risques
  - La formation à la sécurité
- Travaux pratiques
  - Questions réponses
  - Cas entreprise

*La formation est basée sur une méthodologie active favorisant la dynamique du groupe et l'implication de chacun.*

### Personnes concernées :

- Au-delà de l'obligation réglementaire, et compte tenu qu'entre le moment où se produit l'accident et celui où les secours extérieurs arrivent, de nombreuses minutes peuvent s'écouler, il est important que l'encadrement et des salariés de l'entreprise en nombre suffisant aient reçu une formation aux premiers secours afin de protéger, d'alerter et de secourir.

---

Ceci est un exemple de formation réalisable. N'hésitez pas à nous consulter pour toute modification.

ARA-Formations contact@araformations.com

Jean Marc Déléage jdeleage@araformations.com

☎ 06 80 30 71 33

Tous les programmes sur le site www.araformations.com

ARA-Formations ■ SARL au capital de 18000€ ■ 508 290 798 RCS St Etienne ■ Siège social : 8 rue Clos Badinand 42290 Sorbiers